



Empowered lives.  
Resilient nations.

011/59091

28 novembre 2011

Monsieur le Directeur,

**Objet : Prolongation de durée d'exécution du protocole**

Faisant suite à l'avenant n° 1 relatif à l'accord de subvention entre le PNUD et ADER, portant modification du délai d'exécution des travaux d'électrification rurale dans la Commune de Sambaina Manjakandriana, nous vous demandons de bien vouloir prolonger jusqu'au 29 février 2012 la date de fin des travaux de raccordement des clients, auparavant prévus être terminés au 30 juin 2011 – stipulé dans l'accord cadre de partenariat signé suivant protocole référence 01/PROT/TANY MEVA/ADER/PNUD dans son annexe 1 (calendrier prévisionnel).

Le reste du document demeure inchangé, cette prolongation ne produit aucune modification budgétaire.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



*[Signature]*  
Corneille Agossou  
Représentant résident adjoint (P)

Monsieur le Directeur Exécutif  
Fondation TANY MEVA  
Lot IA I 1 bis Ambatobe  
ANTANANARIVO 101

Arrivée le 30 NOV 2011  
sous N° 2429/11/11